Envoyé en préfecture le 11/08/2026
Reçu en préfecture le 11/08/2026
Publié le
ID : 022-212201537-20260629-D2026_34-DE

CITÉ DE
Moncontour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des CÔTES D'ARMOR
Commune de MONCONTOUR

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JUIN 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : **15** – Présents : **12** – Votants : **14**

Le vingt-neuf juin sept avril deux mil vingt-six, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie de Moncontour sous la présidence de M. David HELLIO, Maire.

Sont présents : David HELLIO, Julie GAUDIN, Gwenael LIECHTY, Fanny PROCUREUR, Carole TARDIVEL, Sophie LANGUILLE, Fabrice JEGLO, Vanessa CLAIR-MARTY, Christiane LE RAY, Sophie BARBAUX, Anne-Gaud MILLORIT, Magalie MOUYSSET, Dimitri LE QUÉRÉ

Sont absents excusés : Jacques DENIS donne procuration à Gwenael LIECHTY, Enguerrand ROUZIC donne procuration à Anne-Gaud MILLORIT

Est absente : Vanessa CLAIR-MARTY

Secrétaire de séance : Christiane LE RAY

D2026-34 : SIGNATURE DE LA CONVENTION CAP ARMOR AVEC L'OFFICE DE TOURISME

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil une convention entre la SPL tourisme et la commune pour la vente d'activité Cap armor par l'office de tourisme. Ce dernier assure l'encaissement des ventes d'activité puis reverse les recettes à la commune en fin d'année.

La convention est valable pour toute la durée de la programmation cap armor 2026.

Après lecture de la convention, le conseil municipal décide à l'unanimité des voix (14), de signer la convention avec la SPL pour l'organisation de la vente des tickets cap armor 2026

Pour extrait conforme,

Le maire, David HELLIO

MAIRIE DE MONCONTOUR (Côtes-d'Armor)